



# Masoala News

N° 10 Juil, Août, Sep 2005

## Chers Lecteurs,

Le développement du tourisme durable et de l'écotourisme dans la région de la baie d'Antongil, la gestion durable des ressources naturelles, tous ces messages ont été véhiculés lors de la célébration de la « Fête de la mer et de la forêt » les 5, 6 et 7 août, la deuxième édition de la « Fête des baleines » qui a été organisée en 2004. Le parc national Masoala, dans le cadre de la promotion de sa collaboration avec le secteur privé, a apporté sa contribution et son appui au Groupement des Opérateurs Touristiques de Maroantsetra Masoala (GOTMM) pour la réussite de cet événement. Notre objectif était simple, montrer et communiquer que l'écotourisme est un secteur qui a une grande potentialité dans la région et sensibiliser la population qu'il y a d'autres façons beaucoup moins destructrices de tirer profit de la beauté de la nature.

SALAVA Haja  
Directeur du PN Masoala

## Contenu

### Page 1

Barrage à Ampokafo  
Nouvelle infrastructure à  
Nosy Mangabe

### Page 2

Atelier d'information sur le  
COAP  
Fête de la mer et de la Forêt

### Page 3

Atelier sur l'aménagement  
de la pêche céphalopodes

## Aménagement hydro-agricole, une activité qui a un impact direct sur la vie paysanne dans les Zones Périphériques du Parc National Masoala.

Cette activité qui bénéficie de l'appui financier du Zoo de Zurich, a un impact directement ressenti par les paysans. Cela consiste à recueillir et maîtriser l'eau provenant de la montagne vers une surface aménageable en rizière. Une fois cette surface irriguée, elle contribuera à l'augmentation de la surface rizicole, et donc de la production de riz.

La riziculture irriguée réduit considérablement la pratique du « tavy », une des principales pressions sur le Parc. Le « tavy » est une forme de culture du riz sur brûlis après le défrichement. Après deux ou trois saisons, le sol est complètement appauvri, et le paysan est obligé de défricher une nouvelle surface, et ainsi de suite. Avec la riziculture irriguée, les paysans deviennent plus vigilants sur la protection de l'environnement, car la destruction du bassin versant se traduit par le tarissement de source, donc insuffisance d'eau...

**Par Nathanaël RAZAFIMAHATRA,**  
le Chef de volet appui au développement et  
éducation



Barrage à Ampôkafo



## De nouvelles infrastructures à Nosy Mangabe

A partir du moment où le nombre des visiteurs augmente, il faut également réfléchir à la capacité d'accueil de chaque type d'infrastructure. C'est la raison pour laquelle un réfectoire supplémentaire a été construit sur l'île.



Dans un contexte climatique difficile, l'entretien des infrastructures revêt une importance vitale. C'est le cas d'une passerelle qui vient d'être rénovée à Nosy Mangabe.

**Par Emérentienne Mametsa,**  
Chef de Volet Ecotourisme



## INFORMATION ET FORMATION SUR LA LOI COAP

La Loi n° 2001-05 du 11 février 2003 portant Code des Aires Protégées est encore méconnue par certaines ONG impliquées dans la protection de l'Environnement et par les populations riveraines du parc. Alors, en tant qu'organisme chargé de la gestion des Aires Protégées, l'ANGAP a le devoir d'informer ses partenaires sur cette loi et de la faire connaître. C'est ainsi que des ateliers d'information et formation ont été organisés dans toutes les Directions Interrégionales.

Un atelier a été réalisé le 16 au 18 novembre 2005 à Maroantsetra pour les parcs nationaux de Masoala et de Mananara. Des Magistrats des Tribunaux de 1<sup>ère</sup> instance d'Antalaha et de Maroantsetra ont pris part aux différents débats de clarification technique.



La méthode adoptée a été basée sur la lecture des Articles de la Loi et ceux de son Décret d'application, et viennent ensuite les débats ou les questions de clarification technique sur la compréhension des textes. Lors du débat, la participation était vive. On peut dire que le message a été transmis.

A travers cette sensibilisation, cette information et formation sur le COAP qui ont été dispensées aux différents organismes et aux élus locaux des zones périphériques, l'ANGAP attend aussi une meilleure synergie avec ces derniers pour l'accomplissement de sa mission de gestion du parc national de Masoala.



**ANDRIANJARA Amavatra Hervé**  
Chef de Volet conservation et recherche finalisée terrestre

## FETE DE LA MER ET DE LA FORET

La Fête de la mer et de la Forêt a été célébrée à Maroantsetra les 5,6 et 7 août. L'ouverture officielle a été lancée par les autorités juste après le cortège à travers toute la ville. Le festival a vu la présence effective de Monsieur le Ministre de la Culture et du Tourisme, Monsieur le Vice président du Sénat, Monsieur le Chef de Région et des autorités administratives et élus locaux. Le président du GOTMM, Bemihary Adrien a expliqué que cette fête est désormais célébrée chaque année à Maroantsetra pour mettre en exergue les atouts de la région et son patrimoine naturel exceptionnel.



*Lors de l'ouverture officielle*

Les populations dans la presqu'île de Masoala sont pour la plupart des agriculteurs et/ou des pêcheurs. Le festival était une occasion de les encourager à protéger l'environnement surtout la « Mer et la Forêt » et les baleines à bosse dans la baie d'Antongil. Quant au Ministre de la Culture et du Tourisme, il a souligné que c'est une occasion pour encourager les touristes nationaux à venir à Maroantsetra et pour montrer l'originalité de la baie d'Antongil. L'événement bénéficiait d'une importante couverture médiatique nationale, et de nombreuses excursions ont été organisées pour le public et les autorités.

Il faut noter que la ville de Mananara-nord a fortement participé à la célébration de ce festival par l'envoi d'une délégation composée d'artistes folkloriques, de sportifs et dirigée par l'adjoint au maire et l'ANGAP /Parc National Mananara.



*Le groupe Rasoabe de Mananara-nord en improvisation*

**Randrianasola Alphonse**  
Responsable Education Environnementale

## Premier atelier national sur l'aménagement de la pêche des céphalopodes (28-29-30 juillet 2005 à Toliara)

Du 28 au 30 juillet 2005 le chef de volet conservation marine accompagné de deux représentants des pêcheurs ayant le droit d'usage dans les parcelles marines du Parc National Masoala ont assisté à un atelier sur l'aménagement de la pêche aux poulpes à Toliara. Cet atelier a été organisé par :

- le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;
- le Ministère de l'Environnement & des Eaux et Forêts ;
- le Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche scientifique ;
- Les Autorités administratives à Toliara ;
- La JICA, la FAO, WCS, le GEXPROMER.



*Des poulpes mis à sécher au soleil à Ambodilaitry*

Comme actuellement il n'existe pas encore de textes réglementaires spécifiques sur ce genre de pêche, les objectifs de cet atelier étaient les suivants :

- de faire un échange d'informations et d'expériences sur l'exploitation des céphalopodes ;
- de faire un bilan de l'exploitation des céphalopodes à Madagascar ;
- d'impliquer tous les acteurs afin de formuler des objectifs d'aménagement pour une gestion durable de ces ressources marines.

Durant l'atelier, par rapport à ces trois objectifs, les principaux thèmes suivants ont été présentés :

- La situation de la pêche aux céphalopodes dans le monde ;
- Le contexte de la pêche aux céphalopodes à Madagascar ;
- La biologie et écologie des céphalopodes ;
- Le résultat de l'expérience pilote à Andavadoaka ;
- **Les résultats sur les captures dans les zones de droits d'usage à Masoala ;**
- L'enjeu économique de l'exploitation des céphalopodes ;
- La discussion des méthodes d'aménagement.

Après deux jours d'atelier, les participants se sont mis d'accord sur la période de fermeture saisonnière de l'exploitation ainsi que sur la taille minimale exploitable qui est de 350 g. A la fin de l'atelier, il a été recommandé à tous les participants de faire la sensibilisation auprès des pêcheurs avant l'application de ces mesures prises.

Les gestionnaires du PN Masoala sont très reconnaissants envers les organismes suivants pour leur soutien financier: l'Etat Malgache, Zoo Zurich, McArthur Foundation, USAID, WCS, WWF, Friends of Masoala, HTK, NGS



*Séance de sensibilisation communautaire à la base de l'ANGAP*

Au retour, la sensibilisation de la population a été déjà entamée à Masoala par les deux représentants des pêcheurs qui ont participé à l'atelier à Toliara, lors de réunions organisées au mois d'août dernier avec les Agents du parc. Cependant, l'application complète de ces mesures devrait attendre la sortie officielle du texte de loi. A remarquer que les résultats du suivi de capture des poulpes effectué par les Agents dans les parcelles marines devraient être complétés par une étude approfondie de la biologie de ces espèces (période de reproduction, période de recrutement des juvéniles) pour pouvoir consolider le plan de gestion de la pêche dans la région nord-est de Madagascar.



*Un pêcheur de poulpes à Ambodilaitry*

**ZAVATRA J. B.**, Chef de Volet Conservation et Recherche Marine

### Contact

Parc National Masoala  
B.P. 86, Maroantsetra 512, Madagascar.  
Email: [pnmasoala@wanadoo.mg](mailto:pnmasoala@wanadoo.mg)

Ce bulletin n'est disponible qu'en version électronique. Veuillez vous inscrire à :  
[www.masoala.org](http://www.masoala.org)

Masoala News est un produit du PN Masoala. Les points de vue exprimés sont ceux des auteurs et pas nécessairement ceux de WCS ou de l'ANGAP

